

La propolis est un remède naturel qui est utilisé depuis les temps anciens. Les propriétés médicinales de la propolis étaient reconnues par les médecins grecs et romains : Aristote, Dioscoride, Pline l'Ancien et Galien, tout comme les médecins arabes, qui l'utilisaient comme antiseptique et cicatrisant dans le traitement des plaies, et par les Indes qui l'employaient en tant qu'agent anti-pyretique^{17,18}. Le professeur René Chauvin, alors directeur de recherches à l'INRA, au laboratoire de recherches apicoles de Bures-sur-Yvette en France, a publié avec ses collaborateurs le Traité de biologie de l'abeille en 1968, dans lequel la propolis tient une place importante, ce traité fait toujours référence en la matière¹⁹. Depuis une quarantaine d'années, le développement constant des techniques d'extraction et de caractérisation ont permis d'aller toujours plus loin dans l'identification de nouveaux constituants, fussent-ils mineurs (plus de 300 molécules différentes sont aujourd'hui identifiées³), et dans l'investigation des activités biologiques. A peu près à la même période le Danois K. Lund Aagaard devenu, à la retraite, apiculteur, testa sur lui-même une infusion de propolis qui lui soigna en quelques heures de terribles maux de gorges.